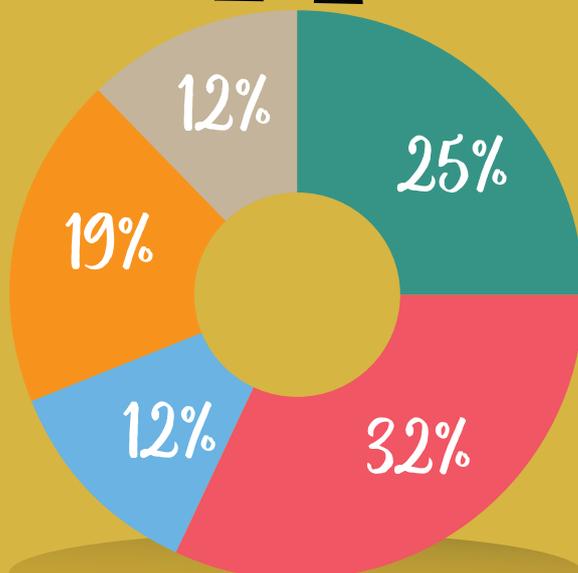


2018

RAPPORT d'activité



Le sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
LES TERRITOIRES D'INTERVENTION	4
LES ACTIONS	
• Vue 3 ans.....	5
• Dépistage précoce du langage à 3 ans (DPL3)	6
• APRIS'voise ton éducation à la santé	7
• APRIS'Voise ton lavage des mains	8
• Politique de la ville	9
• Conseil Départemental 62 : Bilan des 4 ans	10
• Conseil départemental 59 :	
« Bien dans ma tête, bien dans mon assiette,	
à l'aise dans mes baskets »	11
• FNPEIS : « Mangez, Bougez, Santez vous bien »	12
• Actions séniors.....	13
LES MOMENTS FORTS DE L'ASSOCIATION	
• Journée d'échange de pratique	14
• Visite de la ministre	14
LA GOUVERNANCE APRIS	
• Instances politiques.....	15
• Instances exécutives	16
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES : L'ÈRE DU NUMÉRIQUE	
• Gestion comptable et Ressources humaines.....	17
• Site internet et réseaux sociaux.....	18
• Travail sur le projet associatif et le règlement intérieur de l'association	18



LE MOT du président

La stratégie nationale de santé constitue le cadre de la politique de santé en France. Cette stratégie met un accent particulier sur la politique de santé de l'enfant, de l'adolescent et du jeune, à travers la mise en œuvre de parcours de santé visant à favoriser dès le plus jeune âge l'éducation en santé, la prise en charge précoce et adaptée des pathologies et des risques spécifiques de l'enfance. Cette stratégie s'est traduite par la mise en œuvre du programme régional de santé des Hauts de France bâti dans un cadre stratégique d'orientation qui fait état de vouloir sur ses deux premiers axes :

- Promouvoir un environnement favorable à la santé et agir sur les comportements dès le plus jeune âge ;
- Mobiliser les acteurs de la santé pour apporter les réponses aux ruptures de parcours de soins.

Les maîtres mots des actions de notre association sont repérage, dépistage et effectivité des soins avec comme cible privilégiée la jeune enfance. Force est de constater que nous sommes pleinement dans les orientations stratégiques du PRS Hauts de France.

Les décideurs de notre association sont acquis depuis longtemps que nous ne pourrions améliorer les indicateurs de mortalité et de morbidité de notre région que si nous nous donnons les moyens de changer les comportements et cela dès le plus jeune âge au travers d'un gros investissement dans la promotion de la santé. Au-delà des moyens financiers indispensables, seule une action concertée entre les différents intervenants autour de la jeune enfance que sont les professionnels de santé, la PMI, l'éducation nationale dans toutes ses composantes permet d'aboutir aux objectifs fixés.

La santé pour certaines franges de population n'est plus une priorité. Au travers de nos pratiques, en particulier la prise de rendez-vous chez les professionnels de santé et de son suivi, nous sommes là encore en pleine adéquation avec les objectifs déclinés dans le PRAPS à savoir la réduction des inégalités de santé des populations fragiles.

L'Agence Régionale de Santé nous a sollicité, lors de la visite de Madame la Ministre de la Santé dans notre région, pour mettre en place une action de dépistage de déficit oculaire chez des très jeunes enfants en sa présence, cette action a été suivie d'une table ronde. Des échanges qui ont nourri cette rencontre, on ne peut que constater que notre association par ces activités concrétisent sur le terrain les grandes orientations définies par la loi de santé publique.

Notre association, depuis son origine, s'est investie dans le seul Pas de Calais. On peut imaginer que l'ARS, dans un cadre de généralisation au travers du PRS soit demanderesse d'étendre certaines de nos actions sur la région. Bien entendu nous serions volontaires pour apporter toute l'aide nécessaire aux opérateurs qui souhaiteraient s'investir. Ceci étant, si notre association n'a pas les moyens de s'investir sur toute notre région, on ne peut écarter sa capacité de répondre à des demandes spécifiques.

Les grandes orientations « ma santé 2022 » sont déjà définies. On peut constater que la volonté de donner au territoire toute sa pertinence dans la prise en charge de la santé de ses ressortissants est une des priorités. Il nous faut donc nous insérer dans cette évolution forte. Demain les CTPS seront les acteurs incontournables de la santé dans toutes ses dimensions en particulier dans le domaine de la prévention. Il nous faudra devenir des acteurs au sein des CTPS dans nos domaines de prédilection. Le territoire est appelé en fonction de ses besoins à devenir le terrain privilégié d'actions dans les domaines du curatif et du préventif, la communauté territoriale permettant une meilleure coordination entre les différents acteurs. En voulant s'attaquer aux territoires les plus défavorisés L'ARS s'apprête à mettre des moyens spécifiques pas seulement financiers ; c'est le cas pour les territoires du Bassin Minier et de la Sambre Hainaut.

Notre implication dans notre territoire est connue et reconnue, notre capacité par le passé à nous adapter aux évolutions réglementaires doivent nous conduire à regarder l'avenir avec confiance et sérénité.

Alain TISON
Président D'APRIS

★ Territoire ★ d'intervention



- ★ Circonscriptions pour l'action vue 3 ans et moins
- ★ Villes concernées par le DPL3
- ★ APRIS'Voise ton éducation à la santé
- ★ APRIS'Voise ton lavage des mains
- ★ Bilan de 4 ans (tout le département 62)
- ★ FNPEIS
- ★ CD59

★ LES ACTIONS

Vue 3 ans et moins



APRIS organise le dépistage dans les écoles maternelles pour les enfants de 2 ans et demi / 3 ans afin de détecter des anomalies visuelles présentes chez les tout petits. L'orthoptiste vérifie tout d'abord l'acuité visuelle des enfants afin de repérer les amblyopies musculaires ainsi les anomalies de convergence. Il vérifie également la vision du relief pour terminer avec la mobilité.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	Aire sur la Lys, Arras 1 et 2, Auchel, Audruicq, Avion, Bapaume, Béthune 1, 2, 3 et 4, Boulogne/Mer 1 et 2, Bruay la Buissière, Bully les Mines, Calais 1 et 2, Carvin, Etaples, Hénin Beaumont, Lens, Liévin, Marquise, Montigny en Gohelle, Montreuil, Noyelles Godault, Vendin le Vieil
Public concerné	Enfants de 2 ans à 3 ans et demi
Partenaires	Éducation Nationale, PMI, orthoptistes libéraux, ophtalmologues
Objectif	Améliorer le repérage et dépistage précoce des troubles visuels et s'assurer de l'effectivité des soins des enfants présentant un trouble visuel dépisté dans les 420 écoles ciblées
Financeurs	ARS, Mutualité Française des Hauts de France
Liens avec le PRS2 et le PRAPS	PRS 2 : Renforcer l'accès à la prévention ainsi qu'au repérage des facteurs de risque par la santé et le développement des enfants de la naissance à 6 ans et faciliter le recours aux soins. PRAPS : Adapter les stratégies de prévention et de promotion de la santé aux populations les plus démunies. Amener les personnes en situation de précarité à s'engager dans une démarche de santé.

L'ACTION EN CHIFFRE



338

écoles maternelles ont participé



5047

dépistages réalisés



20,1%

des enfants ont été repérés avec des anomalies visuelles



45%

des enfants repérés avec une anomalie ont consulté un professionnel de santé

L'ACTION EN CHIFFRE

DPL3:

Dépistage précoce du langage à 3 ans



APRIS, en partenariat avec les enseignants et les circonscriptions, propose aux écoles maternelles du département du Pas de Calais de participer au repérage précoce des troubles du langage à l'aide de l'outil DPL3 (Dépistage Prévention Langage à 3 ans).

Ce repérage des troubles du langage permet de repérer précocement les enfants ayant un trouble du langage nécessitant une orientation vers une prise en charge par un professionnel de santé. Le DPL3 permet également d'identifier les enfants repérés comme « fragiles », pouvant bénéficier d'un accompagnement pédagogique adapté et personnalisé dans le cadre d'ateliers de stimulation langagière lors des activités en classe.

Ce repérage permet de sensibiliser les parents qui ont un rôle essentiel et primordial dans le développement du langage de leur enfant.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	École en Réseau d'Éducation Prioritaire du département du Pas de Calais
Public concerné	3 ans à 3 ans et demi
Partenaires	Éducation Nationale, PMI, Association Parlons'en, orthophonistes libéraux
Objectif	Repérer précocement les troubles langagiers chez l'enfant de 3 ans à 3 ans et demi, et faciliter son accès aux soins.
Financeurs	ARS, Mutualité Française des Hauts de France
Liens avec le PRS2 et le PRAPS	<p>PRS 2 : Renforcer l'accès à la prévention ainsi qu'au repérage des facteurs de risque par la santé et le développement des enfants de la naissance à 6 ans et faciliter le recours aux soins.</p> <p>PRAPS : Adapter les stratégies de prévention et de promotion de la santé aux populations les plus démunies. Amener les personnes en situation de précarité à s'engager dans une démarche de santé.</p>



118

écoles maternelles ont participé



2080

dépistages réalisés



31,8%

des enfants repérés sont en difficulté langagière



56%

ont un suivi chez l'orthophoniste



28%

sont en liste d'attente



16%

aucun retour de la famille



A PRIS Voise ton éducation à la santé

Au-delà des dépistages qui peuvent être fait au sein de l'école (Vue 3 ans, DPL3, B4...) il manque un maillon à la chaîne pour que la santé de l'enfant soit pris en compte dans sa globalité. Ces ateliers sont proposés dans le cadre des temps périscolaires afin d'opérer une synergie avec les enseignements en partenariat avec les enseignants. De plus, sur ces temps périscolaire, les familles seraient impliquées tout au long du projet et on sait qu'au delà de sensibiliser les enfants, il faut impliquer leurs parents au plus tôt dans l'action si nous voulons un impact sur la finalité du projet.

3 AXES :

1. 6 Interventions en périscolaire pour les 8-12 ans (le corps humain, l'hygiène, l'alimentation et l'activité physique, le sommeil et la protection du dos, savoir vivre et savoir être)
2. 4 interventions en extra-scolaire pour les 3/12 ans et leur famille autour de l'alimentation et l'activité physique
3. Journée d'échange de pratique à destination des professionnels

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	Carvin, Théroutanne, Beaurains, Billy Montigny, Saint Nicolas les Arras, Achicourt, Tilloy les Mofflaines
Public concerné	Axe 1 : 8/12 ans et leur famille Axe 2 : 3/12 ans et leur famille Axe 3 : Professionnels
Partenaires	ARS, Éducation Nationale, communes concernées, PMI
Objectif	Promouvoir un programme d'éducation à la santé à destination des enfants de 3 à 12 ans dans les quartiers prioritaires du département du Pas-de-Calais
Financeurs	ARS
Liens avec le PRS2 et le PRAPS	PRS 2 : Promouvoir des comportements favorable à la santé. PRAPS : Adapter les stratégies de prévention et de promotion de la santé aux populations les plus démunies. Amener les personnes en situation de précarité à s'engager dans une démarche de santé.

L'ACTION EN CHIFFRE



7

villes ciblées par l'Agence Régionale de Santé ont participé à l'action

AXE 1



136 enfants et **14** parents ont participé à l'action

AXE 2



93 enfants et **49** parents ont participé à l'action

AXE 3

"Grandir face aux écrans"



42 participants (46% puéricultrices, 16% orthophonistes, 11% éducateurs spécialisés, 10% Éducateurs de jeunes enfants, 3% médecins, 3% psychologues)

APRIS Voise ton lavage des mains

Dans cette action, ce qui nous intéresse plus particulièrement sont les risques de transmission liés au saturnisme. Le saturnisme est une maladie correspondant à une intoxication aiguë liée au plomb.

Le plomb est toxique au niveau cellulaire, même à faible dose il provoque des troubles réversibles (anémies, troubles digestifs...) ou irréversible (atteinte du système nerveux, baisse du QI...). Une fois dans l'organisme, il est stocké, notamment dans les os, et peut être libéré ultérieurement après l'arrêt de l'exposition. Les enfants, et plus particulièrement ceux âgés de moins de 6 ans, ainsi que les femmes enceintes constituent la population la plus exposée au risque d'intoxication par le plomb.

Depuis 1999, de nombreuses mesures ont été prises par les autorités concernant l'eau contaminée par le plomb.

Les premiers résultats indiquent que le cadmium est plus fortement absorbé par les végétaux que le plomb, un taux élevé de non-conformité (plus de 50%) dans les fruits et légumes des jardins potagers du secteur. Face à ces constats, il est primordial de continuer à relayer dès le plus jeune âge les messages de sensibilisation sur le lavage des mains aux enfants des 3 communes les plus concernées : Noyelles-Godault, Evin-Malmaison et Courcelles-Lès-Lens.

L'objectif de ce projet est donc de sensibiliser les enfants d'écoles maternelles au lavage des mains afin de prévenir les risques liés au plomb et au cadmium.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	Evin Malmaison, Noyelles Godault, Courcelles les Lens
Public concerné	Petite, moyenne et grande section
Partenaires	ARS, Éducation Nationale, Communes concernées
Objectif	Promouvoir le lavage des mains en milieu scolaire dans le département du Pas de Calais
Financeurs	ARS
Liens avec le PRS2 et le PRAPS	PRS 2 : Promouvoir un environnement favorable à la santé. Protéger les générations futures. PRAPS : Adapter les stratégies de prévention et de promotion de la santé aux populations les plus démunies

L'ACTION EN CHIFFRE



7

écoles maternelles ont participé
(18 classes)



5

écoles ont intégré l'action
dans leur projet d'école



77

séances réalisées



843 enfants et 301
parents ont participé à l'action



4 189
outils distribués

LES ACTIONS POLITIQUE

de la ville de Lens

Dans le cadre d'un partenariat étroit avec les structures sociales et de la Petite enfance de Lens, proposer quatre rencontres de dépistage précoce des activités sensorielles de l'enfant en déployant une approche récréative et ludique afin d'attirer sans crainte les familles pour démystifier l'accès aux soins et réduire le message moralisateur :

- spectacle ludique avec des comédiens sur scène et dans l'assemblée qui tournent en dérision nos manières de penser et d'appréhender l'accès aux soins avec un langage commun aux habitants,
- échanges avec les professionnels de la santé (orthophoniste, pédiatre, ophtalmologiste) et dépistages

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	Lens, Pas de Calais
Public concerné	0-3 ans
Partenaires	Ville de Lens, PMI, Education Nationale, Médecins traitants du territoire, CEGET
Objectif	1) Faciliter et développer l'accès à la prévention santé et aux soins en formalisant un réseau de partenariat autour de la prise en charge de l'Enfant dès le plus jeune âge. 2) Co-construire des relais afin d'amener les parents accompagnés de leurs enfants à participer activement à la démarche de santé et enclencher une prise de conscience auprès des parents pour assumer leur responsabilité à fréquenter les professionnels de santé.
Financeurs	Ville de Lens et CGET dans le cadre du contrat de ville ; Mutualité Françaises des Hauts de France
Liens avec le PRS2 et le PRAPS	PRS 2 : Renforcer l'accès à la prévention ainsi qu'au repérage des facteurs de risque par la santé et le développement des enfants de la naissance à 6 ans et faciliter le recours aux soins. PRAPS : Adapter les stratégies de prévention et de promotion de la santé aux populations les plus démunies. Amener les personnes en situation de précarité à s'engager dans une démarche de santé.

L'ACTION EN CHIFFRE



4

demi-journées de dépistage organisées :

- 2 au Multi Accueil Suzanne Lacore
- 1 au centre social Vachala
- 1 au centre social Dumas



134 enfants et 130 parents ont participé à l'action



58

dépistages visuels, 14% des enfants repérés avec des anomalies visuelles



68

dépistages auditifs, 9% des enfants repérés avec des anomalies auditives



47

dépistages langagiers, 43% des enfants repérés avec des difficultés langagières

Enfants ayant eu recours aux soins :



Vue :

62.5%

Audition :

67%

Langage :

15% et

70%

sont sur liste d'attente

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS :

bilan des 4 ans

Amélioration du recours aux soins, de l'effectivité des soins et du suivi des enfants présentant des troubles visuels, auditifs et langagiers dépistés au cours du bilan de 4 ans en école maternelle. Échanges et retours d'expériences avec les puéricultrices départementales sur les différentes formes de dépistages. Conforter les parents comme acteurs principaux de la santé de leurs enfants en organisant des temps de sensibilisation avec des professionnels de santé.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	Département du Pas de Calais
Public concerné	Enfants de 4 ans bilantés par la PMI
Partenaires	PMI, Education Nationale, Association Parlons 'en, professionnels de santé
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du recours aux soins, de l'effectivité des soins et du suivi des enfants présentant des troubles visuels, auditifs et langagiers dépistés au cours du bilan de 4 ans en écoles maternelles. • Échanges et retours d'expériences avec les puéricultrices départementales sur les différentes formes de dépistages. • Conforter les parents comme acteurs principaux de la santé de leurs enfants en organisant des temps de sensibilisation avec des professionnels de santé
Financeurs	Département du Pas de Calais, la Mutualité des Hauts de France
Liens avec le PRS2 et le PRAPS	Le Conseil Départemental 62, par le biais de la PMI, doit organiser des consultations et des actions de prévention médicosociale en faveur des enfants de moins de 6 ans ainsi que l'établissement d'un bilan pour les enfants de 3-4 ans, notamment en école maternelle. Mais également des actions préventives et de suivi assuré, à la demande ou avec l'accord des intéressés, en liaison avec le médecin-traitant, lors des consultations

L'ACTION EN CHIFFRE



Les équipes de PMI réalisent plus de

17 000
bilans de 4 ans par an



2 034

enfants suivis ou accompagnés par APRIIS suite au Bilan de 4 ans



48% des enfants accompagnés concerne une anomalie visuelle



18% des enfants accompagnés concerne une anomalie auditive



34% des enfants accompagnés concerne des difficultés langagières

Enfants ayant eu recours aux soins :

Vue: 72%

Audition:

61%

Langage:

26% et

48%

sont sur liste d'attente



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD :

“Bien dans ma tête, bien dans mon assiette, à l'aise dans mes baskets”



Dans le cadre d'un appel à projet du département du Nord, notre association a été retenue pour une durée de trois ans, pour mettre en place un projet autour de l'alimentation et l'activité physique à la maison d'enfants de Douai gérée par l'association Temps de vie. Le projet a pour objectif de lutter contre le surpoids et l'obésité en menant des actions avec une diététicienne et une éducatrice médico sportive chaque semaine.

Les actions avec le public ne commenceront qu'en septembre 2019. Le dernier trimestre 2018, nous a permis de préparer et de programmer les interventions et d'organiser un comité de pilotage pour lancer l'action avec les partenaires.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	Département du Nord à Douai
Public concerné	3-18 ans de la maison d'enfants de Douai
Partenaires	Conseil Départemental du Nord, Association Temps de vie, maison d'enfants de Douai, Communauté d'Agglomération du Douaisis, Pôle santé du Douaisis
Objectif	Sensibiliser les enfants et les jeunes ainsi que l'équipe pluridisciplinaire à une alimentation variée et équilibrée et à la pratique d'une activité physique afin de favoriser la prise de conscience des effets du surpoids et de l'obésité chez l'enfant.
Financeurs	Conseil Départemental du Nord
Liens avec le PRS2 et le PRAPS	Favoriser une alimentation saine et équilibrée et une activité physique adaptée.



Convention pour une
durée de **3** ans



35
ateliers prévus par an
avec une diététicienne



35
ateliers prévus avec
une éducatrice
médico sportive



50
enfants et jeunes
de 3 à 18 ans

FNPEIS:

“Mangez, bougez,
santiez vous bien”



Proposer au familles, en lien avec le Dispositif de Réussite de la Ville ou le référent famille de la structure, des ateliers avec une diététicienne et une éducatrice médico sportive pour prévenir des risques du surpoids de l'enfant dans un parcours global avec la famille.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	Communes de Rouvroy, Hénin Beaumont et Avion Département du Pas de Calais
Public concerné	3/12 ans et leur famille
Partenaires	CPAM, Villes partenaires, la PMI, les médecins traitants
Objectif	Sensibiliser les parents de jeunes enfants et leurs enfants, des villes de Rouvroy, Hénin Beaumont et Avion à la pratique d'une activité physique. Favoriser la prise de conscience des effets du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et l'adulte à venir.
Financeurs	FNPEIS
Liens avec le PRS2 et le PRAPS	Favoriser la mise en œuvre d'actions/de programmes répondant aux critères de qualité et aux recommandations en matière de prévention du surpoids de l'enfant notamment sur le volet prise en charge .

L'ACTION EN CHIFFRE



3 visites médicales organisées par des infirmiers avec les enfants et les parents



9

ateliers animés par une diététicienne



9

ateliers animés une éducatrice médico sportive



3

cafés Blabla animés par une psychologue

ACTION SÉNIORS :

résidence autonomie Les Genêts (à Drocourt)

Plusieurs raisons ont conduit l'établissement à mettre en place cette action :

- Le projet de faire des Activités Physiques (AP) une vraie thérapeutique de soin
- L'opportunité de mettre en place des AP
- La possibilité de proposer les AP comme une nouvelle activité
- La présence d'un professionnel pour mettre en place ces activités (Éducatrice médico sportive)

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

Territoire et lieux d'intervention	Drocourt, résidence les Genêts
Public concerné	Séniors de la résidence
Partenaires	Résidence Autonomie les Genêts
Objectif	L'objectif de cette action est de renforcer l'intégration des Activités Physiques dans un projet de « prévention » et/ou de « soin ». La résidence autonomie pour personne âgée attend essentiellement des AP qu'elles remplissent une fonction préventive (« mettre en place une politique de prévention (chute, perte d'autonomie) ») vis-à-vis de l'état de santé des résidents.
Financeurs	Résidence autonomie les Genêts

L'ACTION EN CHIFFRE



Personne âgée
d'une moyenne
de **85** ans.

Les activités physiques proposées sont ouvertes à l'ensemble des résidents et s'effectuent sur la base du volontariat des résidents.

- Nombre de personne touchée :

14

- Nombre de personne présente à chaque atelier :

10 à 12 personnes

Nombre de séance mis en place :

20

- Fréquence : **2** fois par mois

- Durée séance : **1h30**

Les bénéfices mis en avant sont principalement de trois ordres :

CAPACITÉS FONCTIONNELLES

Cela a permis de contribuer au maintien de l'autonomie avec une augmentation des capacités physiques des bénéficiaires, amélioration de l'équilibre et de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. D'autre part, les séances ont permis de développer la mobilité des résidents. Par exemple, l'amélioration de l'amplitude au niveau des membres supérieurs chez certains résidents était visible.

Parmi les résidents s'étant exprimés, ils ont constaté que les mouvements proposés, ne sont pas des mouvements qu'ils ont l'habitude de faire, cela leur a permis de faire travailler certaines parties du corps auxquelles ils n'auraient pas pensé. L'activité physique diminue la perte d'autonomie et constitue une aide à un meilleur équilibre et aussi l'amélioration musculo squelettique.

DIMENSION SOCIALE

Ces ateliers ont permis d'améliorer le lien social des résidents. Nous offrons un nouvel horizon aux

résidents, qui sont entourés toute l'année du même personnel. Les échanges sont différents, ils ne parlent pas de la même chose.

L'activité a favorisé, pour les résidents, le lien social, le «vivre ensemble» ». Il s'agit d'un moment où ils peuvent apprendre à se connaître davantage et à échanger.

BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

Ces activités ont permis de renforcer l'épanouissement des résidents : « *Le résident est plus épanoui, il garde une vision positive de son corps et de ses aptitudes à faire encore bouger ce corps qui vieillit...* » De plus, pour la majorité des participants, ces séances d'activités physiques ont permis d'accroître leur confiance en soi et leur montrer ce qu'ils sont capables de faire. Cela leur apporte un bien-être moral, puisqu'ils se retrouvent dans une ambiance détendue, de plaisir et d'amusement. Les activités proposées ne sont pas vues comme une contrainte physique mais comme une activité ludique et permettant de les valoriser.

Les moments forts de l'association

JOURNÉE D'ÉCHANGE DE PRATIQUE

Elle a eu lieu le 21 juin 2018 à Rouvroy de 9h30 à 16h30.

42 professionnels étaient présents (professionnels de santé, de la petite enfance...)

Thème « Grandir face aux écrans » Le matin nous avons organisé une conférence débat sur la thématique, animé par le docteur en pédiatrie Caron François Marie et l'orthophoniste Hélène Maiurano.

L'après-midi, nous avons proposé aux professionnels des ateliers pratiques sur le thème avec la participation de Gwenaëlle Florent du réseau parentalité 62, de la troupe de théâtre les Improvocateurs et d'Hélène Maiurano, orthophoniste.



Association de Prévention et de Réduction des Inégalités de Santé

Vous êtes un professionnel de santé de la petite enfance, de l'enfance ?

Participez à une journée d'échange de pratiques

3 experts pour en parler
François-Marie CARON, Pédiatre
Hélène MAIURANO, Orthophoniste
Psychologue spécialiste des écrans

21 juin 2018
de 9h30 à 16h30
Centre de Loisirs
Maria Montessori
(rue du 8 mai 1945 - Rouvroy)

Grandir face aux écrans

9h30-10h : Accueil des participants
10h-12h : Conférence débat
12h-13h : Repas
13h-14h : Spectacle d'improvisation avec la troupe «les Improvocateurs»
14h-16h30 : Outils pour accompagner vos pratiques
3 ateliers : les écrans et le développement du langage chez l'enfant, l'impact du langage et de son développement moteur, présentation d'un jeu autour de l'usage des écrans

Pour plus d'informations
APRIS : 13 bis route de Bethune 62300 LENS
03 21 13 61 14 - contactapris62@gmail.com
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

ars
ROUVROY



VISITE DE LA MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ, AGNÈS BUZYIN

Comme tous les ans, l'Association de prévention et de la réduction des inégalités de santé (APRIS) a mandaté un orthoptiste pour un dépistage des troubles visuels auprès des enfants âgés de moins de trois ans et demi dans les écoles maternelles du Pas-de-calais.

Le dépistage a eu lieu à l'école Marie Curie de Lens en présence de la ministre des solidarités et de la santé.

Suite au dépistage, nous avons pu échanger avec la ministre sur les projets que porte notre association et plus particulièrement sur l'action "vu 3 ans".

Une rencontre riche pour notre association.

LA GOUVERNANCE d'APRIS

Les instances politiques

Les statuts de l'Association de Prévention des Inégalités de Santé, qui ont été modifiés le 4 juillet 2017, indiquent que celle-ci est administrée par un Conseil d'Administration constitué par des membres issus des 4 collèges de l'Assemblée Générale définis comme suit :

Collège 1 Collège des instances locales de la fédération nationale de la mutualité

Collège 2 Collège des membres partenaires : il regroupe l'ensemble des membres personnes physiques ou morales, qui souhaitent participer financièrement ou par un apport technique aux actions de l'association.

Collège 3 des instances politiques : locale, départementale, régionale ou nationale ou leurs représentants.

Collège 4 l'ensemble des professionnels qui appartiennent au secteur médical, sanitaire ou médico-social concernés directement ou indirectement par les actions menées par l'association. (Conseils départementaux, ARS, URPS, Fédérations, CPAM)

Collège 5 Collège des membres qualifiés (professionnels de santé...).



Alain TISON
Président



Christophe DEBAL
Secrétaire



Jean Luc LOTTEGIER
Trésorier



Janine BAJTALA
Administratrice



Jean Philippe BIDONE
Administrateur



André CARDON
Administrateur



Elisabeth BODIN
Administratrice



Catherine BODIN
Administratrice



Philippe PRUVOST
Administrateur



Francis FORMAGLIO
Administrateur



Jeanick TACHEZ
Administratrice



Pierre Marie FONTAINE
Administrateur



Alain BONTEMPS
Administrateur



Franco GRACEFFA
Administrateur



Dominique LAGANA
Administratrice



Carole MOREIRA
Administratrice



FE FLEURY
Administrateur



JP Guislain
Administrateur

Collège 3 représentants des villes de Noeux les Mines (Monsieur Yvan Sobolewski), Carvin, Avion, Lens, Bully les mines, Rouvroy, Bruay la Buisnière



Docteur Frédéric COUTTENIER



Docteur François Marie CARON

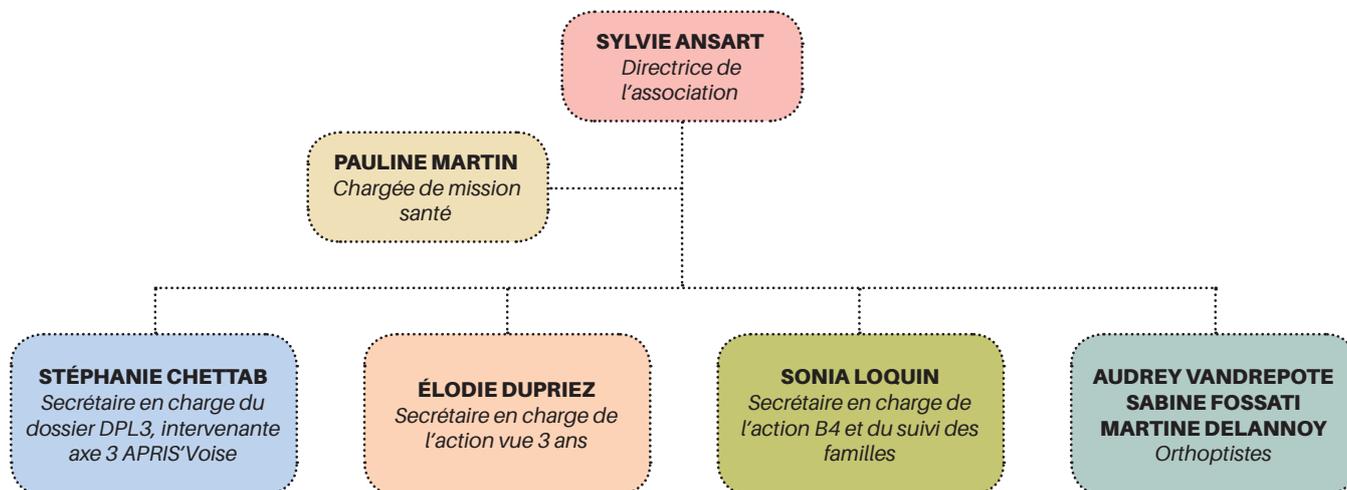


Rachel HALIMI

- Le conseil d'administration se réunit formellement deux fois par an.
- Des réunions de bureau sont organisées environ une fois par trimestre.
- L'assemblée générale a lieu une fois par an en juillet.

LES INSTANCES

exécutives



APRIS travaille également avec une équipe de professionnel libéraux pour la mise en place de dépistages :



30
orthoptistes



30
orthophonistes en partenariat avec l'association Parlons'en



3
pédiatres



4
diététiciennes



2
psychologues

Pour les prises de rendez-vous APRIS travaille en collaboration avec :



16
ophtalmologistes du département



14
ORL du département



530
orthophonistes

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

2018-2019



1. L'ère du numérique

Le développement du numérique bouleverse les façons de travailler, de collaborer et de partager l'information. Cela exige que nous réorganisons notre environnement de travail.

À ce titre, les chantiers sont nombreux :

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose de nouvelles pratiques pour protéger les données personnelles des salariés, de ce fait, nous avons souscrit, auprès de notre cabinet comptable, un accès au système d'archivage électronique (GED). Ainsi nous pouvons consulter en temps direct l'état des comptes de l'association. Nous transmettons de façon numérique les pièces comptables. Nous recevons via cet extranet les pièces comptables et les fiches de paies.

Souscription à APICRYPT, la messagerie sécurisée en santé.

APICRYPT est l'unique messagerie dédiée à un usage professionnel garantie sans spam ni publicité, et qui respecte la confidentialité des données de santé sur le long terme. Nous pouvons envoyer et recevoir des mails sécurisés (bilans, suivi PMI, comptes-rendus...) à partir des postes de travail fixe.

La visibilité de notre association sur la toile

Plus de 23 millions d'internautes français dont environ 80% consultent les réseaux sociaux. 10% du temps passé sur le net est consacré à ces médias sociaux, et 1/3 des internautes traitent plus de 20 recherches par jour via un moteur en ligne.

Il est donc important que notre association puisse être plus visible sur le net afin de mettre en lumière les actions que nous développons sur le terrain depuis 2001.

Pour ce faire, en 2019, le site internet d'APRIS devrait voir le jour. La page Facebook étant active, les publications devront être plus nombreuses afin de mettre en lumière les actions que nous menons sur le terrain.

2. Le projet associatif et le règlement intérieur de l'association

Le projet associatif est une charte qui précisera les objectifs généraux, les valeurs, la philosophie de l'association tout en affirmant notre identité. Elle est destinée au personnel et a pour ambition de le motiver, d'assurer sa cohésion et à terme de développer l'association. Elle sera renouvelée tous les 5 ans.

Il pourra être structuré de la façon suivante :

- Notre organisation
- Nos valeurs
- Nos réalisations
- Nos objectifs
- Nos ambitions

Avec 5 orientations :

1. La vie de notre association
2. Le public (de la petite enfance à la personne en perte d'autonomie)
3. L'éthique, la déontologie, l'évaluation
4. La prospective de développement
5. La gouvernance et le management

Les moments forts en images



Dépistage 3 troubles au MAC Suzanne Lacore à Lens dans le cadre du contrat de ville

Dépistage 3 troubles au centre sociale Vachala à Lens dans le cadre du contrat de ville



Journée d'échange de pratique à Rouvroy, à destination des professionnels



APRIS 62

Siège de l'Association
13 bis route de Béthune
62300 Lens

T. 03 21 13 61 14

F. 03 21 16 61 12

f @APRIS

APRIS 

Association de Prévention et de Réduction des Inégalités de Santé